



FEDERATION FRANCAISE DE BRIDGE
Comité du Val de Seine
Chemin du parc des sports
78 810 - Feucherolles



2024/2025



Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Enseignants,

Au printemps 2016, le comité Val De Seine a imaginé une action visant à recruter de nouveaux joueurs. Cette action a été un réel succès. En huit ans **1435** nouveaux bridgeurs ont bénéficié de l'opération.

L'année qui vient de s'achever a vu 252 nouveaux élèves rejoindre la famille du bridge contre 292 l'année précédente et 190 il y a deux ans.

Suite à la reprise amorcée la saison dernière, le comité a décidé de renouveler l'opération pour l'année 2024/2025.

Le principe reste inchangé. Les nouveaux élèves se voient offrir leurs 10 premiers cours et leur licence. Ils s'inscrivent, soit dans leur club d'accueil, soit auprès du comité.

Si le club d'accueil possède une structure de cours avec un moniteur agréé par la Fédération, ils pourront suivre cet enseignement au sein du club. Si le club ne possède pas de structure, le comité regroupera dans la mesure du possible ces nouveaux joueurs avec ceux d'un club voisin.

Les 10 premiers cours sont financés par le comité à hauteur de 15 € par élève et par cours.

⇒ Les élèves n'ont rien à payer. **Les enseignants diffusent les supports de cours mis à disposition par la FFB.**

En contrepartie de la participation du comité, les clubs doivent :

- ⇒ attribuer une licence gratuite FFB à chaque nouvel élève,
- ⇒ tenir une feuille de présence pour les 10 cours à transmettre au comité,
- ⇒ faire participer les élèves financés au championnat de France des Ecoles de Bridge, l'inscription à cette compétition étant prise en charge par le comité.

Vous trouverez, ci-après, un récapitulatif de la procédure et un exemple des divers éléments vous permettant d'en respecter le formalisme. Nous nous sommes efforcés de le rendre le plus léger possible, **il est indispensable et il doit être respecté** pour assurer une bonne maîtrise de l'opération. Les années précédentes, trop d'enseignants ou de clubs, ne l'ont pas respecté, entraînant de la sorte d'importants problèmes de gestion administrative et des risques de retard dans les règlements.

Nous sommes attentifs à la façon dont vous vivez ce projet. Nous vous remercions de vos éventuelles suggestions pour en optimiser le fonctionnement.

Nous comptons sur vous pour participer à cette opération ou du moins pour en parler dans votre club afin de continuer à faire de cette nouvelle action en succès éclatant.

Amicalement

Jacques Taquoi
Président du comité

Philippe David
Vice-Président Communication
& Développement

Rappel des règles de fonctionnement de l'opération :

 Les cours, objets de l'opération « Entrée Bridge », doivent être dispensés par un **enseignant agréé par la FFB** entre le 5 septembre 2024 et le 26 mars 2025.

 Les feuilles d'émargement à faire remplir par les élèves doivent être conformes au modèle ci-après (page 5/6).

Elles doivent absolument être signées et datées par chaque élève à chaque séance.

Elles doivent parvenir au comité avant le : => 18 décembre 2024 pour les listes provisoires

=> 8 avril 2025 pour les listes définitives.

 Pour pouvoir bénéficier des 10 cours offerts par le comité de l'opération « Entrée Bridge » les élèves doivent participer au Championnat de France des Ecoles de Bridge dont le fonctionnement est rappelé ci-après (page 4). En cas d'impossibilité (joueurs en activité par exemple) une dérogation peut être demandée au comité.

 A la suite de l'envoi des listes définitives ainsi que des feuilles d'émargement des élèves ayant suivi 10 cours et ayant participé à l'épreuve de janvier du Championnat de France des Ecoles de Bridge, le Comité vous indiquera, avant le 15 mai 2025, la liste des élèves qui sont pris en compte à fin de vous permettre d'établir votre facture.

Les factures correspondantes aux cours donnés, établies soit par les clubs, soit par les enseignants, doivent être adressées au comité avant le 10 juin 2025. Elles doivent être conformes aux modèles présentés ci-après (page 7 et 8).

 Les clubs ou les enseignants recevront le paiement de ces factures avant fin juin 2025. Tous les éléments doivent parvenir au comité soit par mail, soit par courrier. Dans la mesure du possible, le mail doit être privilégié.

L'adresse mail à utiliser impérativement est : entreebridge@comitevds.com.

**Pour que le règlement de cette opération puisse se faire dans les délais prévus,
merci de respecter ces différentes consignes.**

Vous trouverez en page 9, un tract à photocopier pour promouvoir cette opération lors des journées des associations.



Le Championnat de France des Écoles de Bridge (CFEB)

Le Championnat de France des Écoles de Bridge est une compétition, à caractère pédagogique, réservée aux élèves des Écoles de Bridge licenciés à la FFB.

Le Championnat de France des Écoles de Bridge se joue dans l'environnement, rassurant pour les élèves, du club, très souvent sous l'œil bienveillant de l'enseignant. C'est le premier tournoi idéal lorsqu'on commence le bridge

L'épreuve se déroule en deux séances, la première du 16 au 30 janvier 2024 et la deuxième du 15 au 28 mai 2025 sous forme d'un tournoi par paires en donnes préparées (jeux fléchés).

Il existe trois niveaux de jeu :

- 1) Bridge français 1^{er} niveau : élèves débutants, NL (non licenciés).
- 2) Bridge français 2nd niveau : élèves classés au maximum 4^{ème} série Promo
- 3) SEF : élèves classés au maximum 3^{ème} série Carreau.

Les élèves de niveaux différents ne doivent pas être mélangés. Au cours d'une même séance, un élève ne peut participer que sur un seul niveau et dans un seul club.

À la fin de chaque séance, un livret de commentaires sur les donnes jouées, est distribué aux participants.

Résultats :

A chaque séance, un classement national est édité par niveau.

Après les deux séances, un classement cumulé est établi, également par niveau. Pour figurer sur le classement cumulé, les élèves doivent avoir participé aux deux séances sur le même niveau.

Le CFEB est la première compétition ouverte aux élèves. Elle a réuni l'an dernier près de 5000 élèves dans plus de 150 clubs.

Depuis deux ans le Comité prend en charge la participation demandée par la FFB (2,50€ ou 3€ par paire suivant le niveau), mais pas le coût des jeux fléchés.

Par expérience, les jeux fléchés (5€,1 par table) sont rachetés par les participants.

Cette compétition peut être organisée dans les clubs dès qu'elle réunit 3 joueurs.

Vous trouverez tous les renseignements sur le championnat, sur le site de la FFB, rubrique métiers, sous rubrique UB Championnat de France des Ecoles de Bridge.

Mais pour que cette compétition soit une fête, notamment pour les deux premiers niveaux qui ne réunissent souvent qu'une ou deux tables par club le Comité propose à vos élèves :

- ⇒ soit de participer au CFEB dans un gros club organisateur,
- ⇒ soit de venir jouer à Feucherolles où un buffet est offert à la fin de la seconde séance, en mai.



Exemple de facture à adresser au Comité du Val de Seine
par les enseignants ayant le statut d'auto-entrepreneur

Nom, Prénom

Adresse

E-mail :

Siret : /-----/-----

**FEDERATION FRANCAISE DE
BRIDGE
Comité du Val de Seine
Chemin du parc des sports
78 810 - Feucherolles**

Dispensé d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM).

Facture n° :

Date :

DÉSIGNATION	TOTAL HT
Cours Opération Entrée Bridge	----- €
Club :	
	MONTANT HT ----- €
	NET A PAYER ----- €

TVA non applicable, article 293B du Code Général des Impôts.

Exemple de facture à adresser au Comité du Val de Seine
par les clubs

**FEDERATION FRANCAISE DE
BRIDGE**
Comité du Val de Seine
Chemin du parc des sports
78 810 - Feucherolles

Nom du Club et n° :

Adresse e-mail :

N° d'inscription au répertoire National des Associations : W.....

Facture n° :

Date :

DÉSIGNATION	TOTAL HT
Cours Opération Entrée Bridge	----- €
	MONTANT HT ----- €
	NET A PAYER ----- €

TVA non applicable, article 293B du Code Général des Impôts.

Apprenez à jouer au **BRIDGE**

dans votre club ou dans un club
près de chez vous
avec un enseignant agréé par la
Fédération Française de Bridge



Inscription auprès de votre club ou par
mail à : entreebridge@comitevds.com



Apprenez à jouer au **BRIDGE**

dans votre club ou dans un club
près de chez vous
avec un enseignant agréé par la
Fédération Française de Bridge



Inscription auprès de votre club ou par
mail à : entreebridge@comitevds.com

